

# Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 26 avril 2017

Le Président, Michel Filet, ouvre la séance à 18 h.

## 1) Gala de danse

Bilan positif pour cette première avec 168 entrées payantes et un budget équilibré. Sans aucun doute à renouveler l'année prochaine.

### 2) Parcours du coeur

Le beau temps aidant, environ 200 personnes ont participé au Parcours du coeur cette année. La recette s'est élevée à 289,90 euros et sera reversée à la Fondation Française de Cardiologie.

## 3) Bilan financier

Pas de commentaire sur le bilan financier qi n'est pas significatif à cette période de l'année.

# 4) Fête du Port

La fête du Port se déroulera le dimanche 9 Juillet.

Contrairement aux années précédentes où les animations et la restauration étaient sur des secteurs bien distincts, cette année ces 2 activités seront réparties sur tout le site Nieul/L'Houmeau.

NGL assurera la partie jeux avec entre autres la mise en place de deux châteaux gonflables pour le plus grand plaisir des enfants de 3 à 14 ans.

#### 5) Soirée du 25 novembre

Menu retenu par les membres du Conseil d'Administration :

- ✓ Cocktail Crazy Horse
- ✓ Salade gourmande
- ✓ Brochette de joue de porc abricots secs sauce Jurançon

- ✓ Assortiment de légumes
- ✓ Duo de fromages sur mesclun de salade
- ✓ Omelette norvégienne maison flambée au Cognac

Tarif: Adhérent: 15 euros

Non adhérent: 28 euros

## 6) Dates à retenir

Les cours de la saison 2016-2017 se termineront le vendredi 30 juin. Les cours de la saison 2017-2018 débuteront le lundi 4 septembre.

Les horaires restent inchangés.

Les tarifs seront vus en réunion de bureau et soumis aux membres du Conseil d'Administration.

Les inscriptions des adhérents seront ouvertes dès le mois de juin. Pour les nouveaux adhérents ce sera en septembre.

A noter que les remboursements peuvent être effectués en cas de force majeure, représentant  $1/10^{\rm ème}$  de la participation. Le montant de l'adhésion reste dû. Pas de remboursement au-delà du 31 mars.

# 7) Danse de salon

Une convocation sera adressée à Sandra afin de mettre au point une discordance entre le groupe des danseurs confirmés et les débutants. Une demande de cours plus structurés lui sera proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 20h00.

La prochaine réunion du CA aura lieu le 14 juin, même lieu, même heure.

La Secrétaire, Le Président,

Monique CHÉNÉ Michel FILET